

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette enquête est effectuée par les unités de la Banque de France de la région, auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises ou d'établissements appartenant aux secteurs de l'industrie, des services marchands, du commerce de gros, du bâtiment et des travaux publics. Elle repose sur des enquêtes de tendance.

**Les enquêtes de Tendance** couvrent l'activité dans :

- L'industrie (mensuellement)
- Les services marchands (mensuellement)
- Le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement)
- Le commerce de gros (trimestriellement)

Les informations sont recueillies au cours d'entretiens avec les chefs d'entreprises, menés durant les cinq premiers jours ouvrables du mois suivant la période sous revue ; elles sont rassemblées et transmises sous forme de notations chiffrées et de commentaires correspondant aux opinions exprimées par les informateurs, sur deux séries de questions :

- Les premières cherchent à appréhender l'évolution de diverses variables (production ou activité, livraisons, commandes, stocks, prix, effectifs...) au cours du mois écoulé, par rapport au mois précédent, après élimination des variables imputables à l'inégalité du nombre de jours ouvrables, ainsi que l'évolution prévue pour les prochains mois. Les réponses obtenues –augmentation, stabilité ou diminution- sont codées suivant une échelle à sept graduations (trois pour l'augmentation, une pour la stabilité, trois pour la diminution).
- Les secondes visent, pour un autre groupe de variables (état des stocks, des carnets de commandes...) à déterminer une situation par rapport au niveau jugé normal. Les réponses (niveau élevé, normal ou faible) sont codées suivant une échelle à sept graduations (trois pour un niveau supérieur à la normale, une pour un niveau normal, trois pour un niveau inférieur à la normale).

Les notations chiffrées, pondérées en fonction de l'importance de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles au niveau des agrégats, permettent de calculer des valeurs synthétiques moyennes pour divers niveaux de regroupement qui, au plan régional, reflètent l'ensemble des opinions et donnent une mesure de la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui pensent qu'il a eu fléchissement ou détérioration. Cette différence s'exprime par un nombre positif ou négatif appelé "solde des opinions".

Les suites de nombres ainsi calculées au fil des enquêtes constituent des séries chronologiques dont les plus importantes ont été choisies pour dresser les graphiques figurant dans la publication.

**L'analyse des séries statistiques** de réponses révèle une saisonnalité qui fait l'objet d'un traitement aux niveaux de regroupement les plus agrégés. Plusieurs courbes issues de ces séries sont présentées dans la publication ; elles évoluent de part et d'autre d'une ligne zéro marquant, suivant les variables représentées, la stabilité ou un niveau jugé normal.

Elle ne traduit pas une mesure statistique –en valeur absolue ou relative- de la production, des stocks ou des carnets de commandes, mais une tendance, plus ou moins forte, à s'écarter ou à se rapprocher, suivant les cas, de la stabilité ou du niveau jugé normal.

Ainsi, quelle que soit l'orientation de la courbe, les points situés au-dessus de la ligne correspondent toujours à des réponses indiquant une augmentation ou un niveau supérieur à la normale. L'augmentation est de plus en plus forte (ou l'écart à la normale s'accroît) si la courbe est dans une phase ascendante. Elle est de plus en plus faible (ou l'écart se réduit) si la courbe est dans une phase descendante.

Les points au-dessous de la ligne traduisent symétriquement une diminution (ou un niveau inférieur à la normale) de plus en plus forte dans les phases descendantes et s'atténuant dans les phases ascendantes.

Les graphiques relatifs à la production retracent notamment les prévisions pour les prochains mois lorsque les données correspondantes sont disponibles. Celles-ci sont représentées, par convention, avec une avance d'un mois par rapport à la production passée, et donnent une indication sur la tendance attendue de la production à très court terme.